



**AVIS PUBLIC
ADOPTION D'UN RÈGLEMENT MUNICIPAL**

Avis public est donné que lors d'une séance ordinaire tenue le 7 décembre 2020, le Conseil a adopté le **Règlement No. 2020-434 concernant la prévention des incendies abrogeant le Règlement No 2017-367.**

Le règlement susmentionné est disponible pour consultation sur le site web de la Ville de Beauceville au ville.beauceville.qc.ca/reglements ou à l'hôtel de ville aux heures habituelles de bureau au 540, boul. Renault à Beauceville.

Donné à Beauceville ce 16 décembre 2020.

Me Maxime A. Pouliot
Greffier